

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

OFFICIAL LANGUAGES

LANGUES OFFICIELLES

*Chair:*

The Honourable RENÉ CORMIER

---

Monday, December 4, 2017  
Monday, December 11, 2017 (in camera)

---

Issue No. 19

*Thirteenth and fourteenth meetings:*

Examine and report on Canadians'  
views about modernizing the  
Official Languages Act

---

WITNESSES:  
(See back cover)

*Président :*

L'honorable RENÉ CORMIER

---

Le lundi 4 décembre 2017  
Le lundi 11 décembre 2017 (à huis clos)

---

Fascicule n° 19

*Treizième et quatorzième réunions :*

Examiner, pour en faire rapport, la perspective des  
Canadiens au sujet d'une modernisation de  
la Loi sur les langues officielles

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable René Cormier, *Chair*

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Day Mercer) Gagné	Mégie Moncion * Smith (or Martin) Tardif Woo (or Saint-Germain)
* Harder, P.C. (or Bellemare) (or Mitchell) Maltais McIntyre	

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Smith was added to the membership (*December 5, 2017*).

The Honourable Senator Mockler was removed from the membership of the committee, substitution pending (*December 5, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
LANGUES OFFICIELLES

*Président* : L'honorable René Cormier

*Vice-présidente* : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

* Day (ou Mercer) Gagné	Mégie Moncion * Smith (ou Martin) Tardif * Woo (ou Saint-Germain)
* Harder, C.P. (ou Bellemare) (ou Mitchell) Maltais McIntyre	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Smith a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 5 décembre 2017*).

L'honorable sénateur Mockler a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 5 décembre 2017*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, December 4, 2017  
(44)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable René Cormier, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier and Tardif (8).

*In attendance:* Maxime Fortin, Clerk, Senate Committees Directorate; Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued its examination and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

**WITNESSES:**

*Réseau de développement économique et d'employabilité:*

Roukya Abdi Aden, Manager, National Coordination;

Sébastien Benedict, Manager, Government and Community Relations.

The chair made a statement.

Ms. Aden and Mr. Benedict made a statement and answered questions.

At 5:54 p.m., the committee suspended.

At 5:56 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 6:05 p.m., the committee suspended.

At 6:06 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in public to consider a draft budget (trip to Winnipeg, Manitoba).

The Honourable Senator Maltais moved:

That the budget application for the special study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act for the fiscal year ending March 31, 2018, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

Activity 1:  
Fact-Finding Mission and Public Hearings \$68,000  
**TOTAL** **\$68,000**

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le lundi 4 décembre 2017  
(44)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable René Cormier (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier et Tardif (8).

*Également présentes :* Maxime Fortin, greffière, Direction des comités, Marie-Ève Hudon, analyste, service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen en vue d'examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 12 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Réseau de développement économique et d'employabilité :*

Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale;

Sébastien Benedict, gestionnaire, Relations gouvernementales et communautaires.

Le président fait une déclaration.

Mme Aden et M. Benedict font un exposé et répondent aux questions.

À 17 h 54, la séance est suspendue.

À 17 h 56, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

À 18 h 5, la séance est suspendue.

À 18 h 6, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance publique reprend afin que le comité examine une ébauche de budget (voyage à Winnipeg, Manitoba).

L'honorable sénateur Maltais propose :

Que la demande de budget aux fins d'une étude spéciale sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018, soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

Activité 1 :  
Mission d'étude et audiences publiques 68 000 \$  
**TOTAL** **68 000 \$**

At 6:07 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, December 11, 2017  
(45)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Official Languages met in camera this day at 4:34 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable René Cormier, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier, Smith and Tardif (9).

*In attendance:* Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued its study and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee examined a draft report.

It was agreed that the interim draft report on modernizing the Official Languages Act was adopted and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to adopt the final version of the report that contains the amendments agreed upon today.

At 6:27 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 18 h 7, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 11 décembre 2017  
(45)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd'hui, à 16 h 34, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable René Cormier (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier, Smith et Tardif (9).

*Également présente :* Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen d'examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 12 des délibérations du comité*).

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu que le projet de rapport provisoire modifié sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles soit adopté et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale du rapport en tenant compte des modifications apportées aujourd'hui.

À 18 h 27, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

*Le greffier du comité,*

François Michaud

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, December 4, 2017

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m., to continue its study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act; and in camera, to consider a draft agenda (future business).

**Senator René Cormier** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Good evening. I am René Cormier, a senator from New Brunswick, and I am pleased to be chairing this evening's meeting. Before I hand the floor over to our witnesses, I would like to ask the members of the committee to introduce themselves, beginning with the senator to my left.

**Senator Poirier:** Rose-May Poirier from New Brunswick.

**Senator Maltais:** Ghislain Maltais from Quebec.

**Senator Mégie:** Marie-Françoise Mégie from Quebec.

**Senator Moncion:** Lucie Moncion from Ontario.

**Senator Gagné:** Raymonde Gagné from Manitoba.

**Senator Tardif:** Claudette Tardif from Alberta.

**Senator McIntyre:** Paul McIntyre from New Brunswick.

**The Chair:** Thank you, fellow senators. The Senate committee is continuing with the second stage of its study on the perspective of official language minority communities on modernizing the Official Languages Act.

We are pleased to have with us representatives of the Réseau de développement économique et d'employabilité, or RDEE Canada, which was established 20 years ago. RDEE Canada promotes the vitality and economic development of francophone minority communities through a national network that includes provincial and territorial organizations, except in Quebec.

With us are Roukya Abdi Aden, Manager of National Coordination, and Sébastien Benedict, Manager of Government and Community Relations. The purpose of today's meeting is to discuss economic development in minority communities. Thanks to the both of you for joining us today. You may go ahead.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 4 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, en séance publique, afin de poursuivre son étude de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles, puis à huis clos, afin d'étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

**Le sénateur René Cormier** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Bonjour. Je m'appelle René Cormier, je suis sénateur du Nouveau-Brunswick, et j'ai le plaisir de présider la réunion de ce soir. Avant de passer la parole à nos témoins, j'invite les membres du comité à bien vouloir se présenter, en commençant à ma gauche.

**La sénatrice Poirier :** Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Maltais :** Ghislain Maltais, du Québec.

**La sénatrice Mégie :** Marie-Françoise Mégie, du Québec.

**La sénatrice Moncion :** Lucie Moncion, de l'Ontario.

**La sénatrice Gagné :** Raymonde Gagné, du Manitoba.

**La sénatrice Tardif :** Claudette Tardif, de l'Alberta.

**Le sénateur McIntyre :** Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

**Le président :** Merci, chers collègues. Le comité sénatorial poursuit le deuxième volet de son étude sur la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Nous avons le plaisir d'accueillir le Réseau de développement économique et d'employabilité, le RDEE Canada, qui a été fondé il y a 20 ans. RDEE Canada appuie l'épanouissement et le développement économique des communautés francophones en situation minoritaire par l'entremise d'un réseau national qui compte des organismes dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec.

Nous accueillons Mme Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale, et M. Sébastien Benedict, gestionnaire, Relations gouvernementales et communautaires. Le but de la réunion d'aujourd'hui est de discuter du développement économique en milieu minoritaire. Madame, monsieur, merci d'être avec nous aujourd'hui. La parole est à vous.

**Sébastien Benedict, Manager, Government and Community Relations, Réseau de développement économique et d'employabilité:** Thank you for having us today. We are grateful for the opportunity to appear before you. We do not have some impressive presentation. We simply want to share with you how we currently see the act and, then, answer any questions you have.

We would like to cover five points in our opening remarks. First, we want to discuss the preamble and purpose of the current act. You talk about measures taken by federal institutions, consultation and application mechanisms under the act, and the role of the private sector. The current act's preamble and purpose would seem to use the right language. They include all the buzzwords, mentioning the need to enhance the vitality of communities and support the development of francophone minority communities.

There is absolutely nothing wrong with the intent of the act, but where the problem often arises is in the lack of willingness to follow through on that intent. We really want to find out whether the intent of the act corresponds to the desired outcome. Looking at the census data for the past 50 years, I would point out that, in 1961, some 12 per cent of Canada's population was bilingual. The Official Languages Act came into force in 1969. The country's bilingualism rate rose over a 40-year period. In 2001, it stood at 17 per cent. That progress may be attributable, in part, to the Official Languages Act. Then, if we look at the figures for 2001 to 2016, the year of the last census, we see that the bilingualism rate rose just 0.2 per cent. The rate went from 17.7 per cent to 17.9 per cent, essentially stagnating.

To quote my colleague, I would say that, under the current act, communities manage to get by, not thrive. The bilingualism rate makes that abundantly clear. Indeed, there are dynamic francophone communities all over the country, but it is extremely difficult for them to thrive.

A few reasons account for that. First, let's consider the measures taken by federal institutions; although there is no shortage of measures, the ability to identify what constitutes a positive measure is key. Over the past two years, I've participated in consultations with a dozen departments, and I can attest to the discrepancies in the definition of a positive measure from one department to the next. One of the priorities of the modernization process should be clearly defining what constitutes a positive measure. As we see it, the definition is simple: a measure that has a real impact at the ground level.

If all it means is giving a significant amount of money to an organization or putting it towards a program, with a large chunk of that money being used to cover administrative costs, it dilutes the impact of that money. The percentage of funding that actually makes its way to the ground and does some real good is a fraction of the initial investment. It is, therefore, important that

**Sébastien Benedict, gestionnaire, Relations gouvernementales et communautaires, Réseau de développement économique et d'employabilité :** Merci de nous recevoir, nous vous en sommes très reconnaissants. Nous n'avons pas de grand discours. Nous voulons simplement vous donner notre impression actuelle de la loi et ensuite répondre à vos questions.

Il y a cinq points que nous voulons aborder dans le cadre de notre introduction; en premier lieu, le préambule et l'objet actuel de la loi. Vous parlez des mesures prises par les institutions fédérales, des mécanismes de consultation et d'application de la loi, et du rôle du secteur privé. Si l'on regarde le préambule et l'objet de la loi actuelle, le libellé semble correct. On y retrouve tous les mots clés : l'on parle de favoriser l'épanouissement des communautés et le développement des minorités francophones.

Le problème est que, souvent, si l'intention de la loi est correcte, on ne veut pas aller plus loin. Nous voulons vraiment voir si l'intention répond au résultat souhaité. Si l'on regarde les recensements des 50 dernières années, en 1961, 12 p. 100 de la population canadienne était bilingue. La Loi sur les langues officielles est entrée en vigueur en 1969. Le taux de bilinguisme a augmenté sur une période de 40 ans; en 2001, il était rendu à 17 p. 100. C'est un progrès que l'on peut possiblement attribuer en partie à la Loi sur les langues officielles. Ensuite, si l'on regarde de 2001 jusqu'en 2016, au dernier recensement, cela a seulement augmenté de 0,2 p. 100. Le taux de bilinguisme est passé de 17,7 p. 100 à 17,9 p. 100. Il y a quelque chose qui stagne.

J'aimerais reprendre l'expression de ma collègue : présentement, la loi permet aux communautés de survivre et non de s'épanouir. Cette statistique le démontre bien. Oui, il y a des communautés francophones partout au pays qui sont dynamiques, mais il est très difficile pour elles de s'épanouir.

Il y a quelques raisons pour cela. Premièrement, en ce qui a trait aux mesures prises par les institutions fédérales, il y a beaucoup de mesures, mais il faut faire la nuance sur ce qu'est une mesure positive. Au cours des deux dernières années, j'ai participé à des consultations avec une dizaine de ministères. Il y a toute une disparité dans la définition d'une mesure positive d'un ministère à l'autre. L'une des priorités de la modernisation de la loi devrait être d'établir une définition claire de ce qu'est une mesure positive. Pour nous, la définition est simple : c'est une mesure qui a un impact réel sur le terrain.

Si l'on ne fait que donner une importante somme d'argent à un organisme ou à un programme et qu'une grosse partie de cette somme est versée à l'administration, les fonds se diluent. Le pourcentage de cette somme qui se rend sur le terrain et entraîne des résultats est donc minime par rapport à l'investissement initial. Il est donc important, lorsqu'on parle de mesures positives, de s'assurer que cela se rend sur le terrain à la fin.

any funding for positive measures actually makes it to the ground level.

For instance, last year, RDEE Canada received \$3.5 million from a number of federal government departments. Many of them maintain that they have done their job by handing over a lot of money to the communities, but the work should not stop there. Performance indicators are necessary, but they are difficult to establish. If you were to ask us today whether the measures associated with that funding contributed to communities' economic development and growth, we could not give you a clear answer. It would be tough to say with certainty, because we lack that data. In fact, despite our organization's 20-year existence, which you mentioned, this year marks the first time that we conducted an impact assessment of what our network does and what our government funding is used for. The reason we undertook the assessment was to quantify the work we do in order to determine its true impact at the community level.

When we work with the government, we are often asked whether we were consulted. My purpose here, today, is not to point fingers, but we are told one of two things: that we were consulted or that the money was invested, and that's the end of the conversation. Federal institutions maintain that they have done their duty simply because they spent a half-hour speaking to us. That brings us to a common problem among government programs: all too often, they are time-limited, without any long-term planning. We find ourselves working on a case-by-case basis with a number of departments. It is extremely challenging to adopt a horizontal view in order to coordinate all departmental efforts and produce a more meaningful outcome. We do a lot of piecemeal work, which is certainly challenging when you're dealing with government measures.

**Roukya Abdi Aden, Manager, National Coordination, Réseau de développement économique et d'employabilité:** I can give you examples of priority issues that our network has identified. We really do work at the ground level with all our organizations, focusing on those priority issues.

Consider tourism, for example. It's an area of economic development for francophone communities. We have been trying to develop the sector for five years now. We are responsible for Corridor, a major project that was funded by the Department of Canadian Heritage to mark the one hundred and fiftieth anniversary of Confederation. The tourism market is fiercely competitive, so we are trying to help businesses in our communities compete, but we run into barriers in the form of ill-suited programs. When a federal program does not exist, we turn to the provinces and territories, whose response depends on how receptive they are to official languages matters. Despite the economic development potential that tourism represents for our communities, we find ourselves barely able to tap it. We lack the resources to provide businesses with the support they need to attract not only French-speaking Canadians, but also people

Par exemple, l'année dernière, RDEE Canada a reçu 3,5 millions de dollars de plusieurs ministères fédéraux. Plusieurs de ces ministères disent avoir fait leur travail en ayant donné beaucoup d'argent aux communautés, mais cela ne s'arrête pas là. Il faut avoir des indicateurs de rendement, ce qui n'est pas facile. Si vous nous demandez aujourd'hui si ces mesures ont contribué au développement économique et à l'essor des communautés, c'est une zone grise. Il est difficile pour nous de vous répondre clairement, car nous manquons de données à cet égard, à un point tel que, malgré le fait que nous existions depuis 20 ans, comme vous l'avez mentionné, nous n'avons réalisé que cette année pour la première fois une étude d'impact pour savoir ce qu'un réseau comme le nôtre fait et à quoi servent les fonds que nous recevons du gouvernement. Nous avons réalisé cette étude d'impact afin de chiffrer ce que nous faisons, parce que c'est important de voir l'impact réel au sein des communautés.

Il arrive souvent, lorsque nous travaillons avec le gouvernement, qu'on nous demande si nous avons été consultés. Mon but ici n'est pas de blâmer les gens, mais on nous dit que nous avons été consultés ou que de l'argent a été investi, et cela s'arrête là. On considère que les obligations ont été remplies simplement parce qu'on a parlé avec nous pendant une demi-heure. Cela nous amène au problème des programmes gouvernementaux qui sont souvent trop ponctuels, qui n'ont pas de vision à long terme. Nous nous retrouvons à faire du cas par cas avec plusieurs ministères. Il est très difficile d'avoir une vision horizontale afin que tous les efforts des ministères soient coordonnés pour mener à un résultat plus tangible. Nous nous retrouvons à travailler beaucoup à la pièce, ce qui est quand même difficile au niveau des mesures gouvernementales.

**Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale, Réseau de développement économique et d'employabilité :** Je peux vous donner des exemples d'enjeux prioritaires définis par notre réseau. C'est vraiment sur le terrain que nous travaillons avec tous nos organismes dans le cadre de ces axes de travail.

Je vais prendre l'exemple du tourisme. C'est un secteur de développement pour les communautés francophones. Cela fait cinq ans que nous essayons de le développer. Nous avons un grand projet qui s'appelle le Corridor, qui a été financé par Patrimoine canadien dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire. Le marché touristique est très compétitif. Nous essayons donc d'amener nos entreprises à des niveaux compétitifs, mais nous nous butons à des programmes qui ne correspondent pas à nos besoins. S'il n'y a pas de programme au fédéral, nous nous adressons aux provinces et aux territoires, qui répondront selon leur ouverture aux langues officielles. Nous nous retrouvons avec un potentiel de développement économique pour nos communautés pour lequel nous ne faisons pas grand-chose, car nous n'avons pas les moyens d'appuyer les entreprises et de les amener à un niveau où elles pourront attirer non seulement des

outside that community, and thus create a market for tourism products tied to their francophone cultural heritage.

Now, take immigration, for example. It's an issue you are quite familiar with. We have spent years trying to highlight the employability of immigrants. The federal government offers a program focused solely on learning one of the country's official languages or providing front-line settlement services. Everything having to do with employers comes under the umbrella of what are known as indirect services, which are not covered by the program. What that means, then, is that we have to hit the ground with few resources in an effort to convince employers who do not realize that they can hire immigrants or work with certain client groups, such as international students or temporary workers. These groups are a source of immigration for our communities, and they are already in place. Even though these groups remain a priority for us, we cannot reach out to them because doing so is not possible under the available programs.

Here is another example I can give you. Soon, we will be dealing with the issue of retiring business owners, which we refer to as *repreneuriat* in French. Many of our entrepreneurs, whether anglophone or francophone, will soon be retiring. Some 41 per cent of our business owners across the country will be taking their retirement in the near future. It is an issue we consider a priority, not just because we want the businesses we have been helping stay afloat for 20 years to be passed on to our youth, but also because we want those businesses to help attract newcomers. The issue is neither a federal nor a provincial priority, however. Consequently, as Sébastien mentioned, we end up using the resources we have to provide support on the ground, without making a meaningful difference to the communities, as we would like.

What is more, we often have to operate in the context of very short-term planning. We take a long-range view, taking into account both the short and medium terms. That view, however, is often too broad and too ambitious for what exists, so we are forced to scale back our goals. As a result, we are not able to achieve the results we would like. Even though we have official languages legislation that is supported by programs, it is important to consider whether those programs are truly aligned with the spirit of the act, as it was designed. For a few years now, we have been in survival mode, as opposed to development mode. In our sector, leading the way and responding quickly are key. If communities lack that capacity, they fall by the wayside. Our efforts merely amount to minor development, if not underdevelopment.

**Mr. Benedict:** One solution would be to centralize everything. All the responsibility falls on the Department of Canadian Heritage. It is not easy for them or for us. When we work with other departments, we are often referred back to the Department of Canadian Heritage, as though official languages

Canadiens francophones pour consommer leurs produits touristiques francophones patrimoniaux, mais aussi attirer des gens de l'extérieur.

Je vais prendre l'exemple de l'immigration, que vous connaissez bien. Cela fait des années que nous essayons de faire valoir l'employabilité des immigrants. Or, il y a un programme fédéral axé tout simplement sur l'apprentissage d'une des langues officielles ou sur des services d'établissement de premier ordre. Tout ce qui concerne les employeurs fait partie de ce qu'on appelle des services indirects, que ce programme ne touche pas. Nous devons donc aller sur le terrain avec peu de moyens et essayer de convaincre des employeurs qui ne sont pas conscients du fait qu'ils peuvent embaucher des immigrants ou travailler avec une certaine clientèle, comme les étudiants internationaux et les travailleurs temporaires. Cette clientèle est une source d'immigration pour les communautés; elle est déjà sur place. Toutefois, bien qu'elle soit une priorité pour nous, c'est une clientèle que nous ne pouvons pas rejoindre, car les programmes ne le permettent pas.

Voici un autre exemple que je peux vous donner : nous allons faire face bientôt à la question de ce qu'on appelle le « *repreneuriat* ». Plusieurs de nos entrepreneurs, qu'ils soient anglophones ou francophones, partiront à la retraite. Dans 41 p. 100 de nos entreprises au Canada, le propriétaire va bientôt partir à la retraite. C'est un enjeu prioritaire pour nous, non seulement pour permettre à nos jeunes de récupérer les entreprises qu'on aide depuis 20 ans afin qu'elles ne tombent pas à l'eau, mais aussi pour accueillir les nouveaux arrivants. Or, cet enjeu n'est pas une priorité fédérale ou provinciale. Nous nous retrouvons donc, comme le disait Sébastien, à intervenir sur le terrain avec les ressources que nous avons sans vraiment aider les communautés comme nous le voudrions.

De plus, il s'agit souvent de visions à très court terme. Nous le faisons cette année. Nous planifions à long terme. Nous avons une vision à court et moyen terme. Cependant, cette vision est parfois trop large et trop ambitieuse pour ce qui existe. Alors, on est obligé de réduire nos ambitions, ce qui fait qu'on n'est pas en mesure d'obtenir les résultats qu'on souhaite. Nous avons une loi sur les langues officielles qui est appuyée par des programmes, mais ces programmes répondent-ils vraiment à l'esprit de la loi telle qu'elle est conçue? Nous sommes en mode de survie depuis quelques années au lieu d'être en mode de développement. Nous sommes dans un secteur où il faut être à l'avant-garde et répondre rapidement. Si les communautés n'ont pas les moyens de répondre à cela, nous sommes largués. Nous ferons alors un peu de développement ou du sous-développement.

**M. Benedict :** L'une des solutions serait de tout centraliser. La responsabilité revient à Patrimoine canadien. Ce n'est pas facile ni pour eux ni pour nous. Quand nous travaillons avec d'autres ministères, souvent nous sommes dirigés de nouveau vers Patrimoine canadien. C'est comme si les langues officielles



matters were solely that department's concern. Nevertheless, we work closely with multiple departments. I don't want to point any fingers. If an impartial centralized body were tasked with overseeing all official languages efforts across the government, it would greatly improve our working relationship with the government. What we want is not to lay blame or punish but, rather, to promote the vitality of official language minority communities. This must be seen as an opportunity. Through immigration and tourism, it is possible to grow our communities. All we need is a government gateway to make that happen.

The last point I want to discuss pertains to the private sector. Private sector involvement in official languages efforts, under the act, is often quite limited. The modernization of the act should include a focus on greater private sector involvement, but not through the introduction of penalties. Private sector co-operation is essential. Just take Air Canada, for example, which has official languages obligations. About a year ago, the company informed us that it was looking to increase its bilingual workforce all over the country, which is no small feat, especially in the Atlantic region. What can we do? We suggested that we work in partnership with the company. Thanks to our 30 service points across the country, we have access to skilled bilingual workers. Building partnerships is key. Through that partnership, we realized how prevalent the situation was in the private sector. Oftentimes, companies fail to provide French-language service not because they have no desire to do so, but because they have trouble finding bilingual staff. Are punitive measures the answer? Our preference would be to build partnerships with the private sector and community sector to close that gap. No solution is ideal. The act has to set out guidelines. Strengthening co-operation between the private sector and the community sector is an option worth exploring, in our view. Those are the points we wanted to cover. We would now be happy to answer your questions.

**The Chair:** Thank you for that very articulate and insightful presentation. We will now begin the question and answer portion of the meeting.

**Senator Poirier:** Thank you for being here today and sharing your concerns with the committee. The current roadmap expires on March 31, 2018, at which point the minister, Ms. Joly, is supposed to have a new action plan in place. Were you consulted by the minister on the action plan? What do you expect from the next action plan?

**Mr. Benedict:** Yes, we were consulted a number of times. Sometimes, the meetings were productive, and other times, not so much. I appreciate that it often comes down to resources and time, but when you have 10 or 15 organizations all sitting in the same room with an hour to articulate what they want to see in the action plan, it can be difficult to make all of your points. I realize that it is not easy to meet with all the stakeholders. Sometimes,

relevaient uniquement de ce ministère. Pourtant, nous travaillons de concert avec de nombreux ministères. Je ne veux blâmer personne. S'il y avait une institution neutre centralisée qui pouvait chapeauter l'ensemble du gouvernement à ce chapitre, cela améliorerait grandement nos relations avec le gouvernement. Notre but n'est pas de pénaliser. Nous souhaitons favoriser l'épanouissement des communautés. Il faut le voir comme une occasion. En matière d'immigration et de tourisme, il y a moyen de faire grossir nos communautés. Il s'agit simplement d'avoir une porte d'entrée au sein du gouvernement.

Le dernier point que j'aimerais soulever concerne le secteur privé. L'implication du secteur privé dans le cadre de la Loi sur les langues officielles est souvent marginale. En matière de modernisation, il faudrait que le secteur privé participe davantage, mais pas en imposant des pénalités. Il faut qu'il y ait une collaboration. Je donne l'exemple de la société Air Canada qui a des obligations en matière de langues officielles. Il y a environ un an, elle nous a fait savoir qu'elle aimerait recruter davantage d'employés bilingues partout au pays, ce qui n'est pas facile, notamment dans les régions de l'Atlantique. Que pouvons-nous faire? Nous avons proposé un partenariat avec elle. Par l'entremise de nos 30 points de service à travers le pays, nous avons accès à une main-d'œuvre bilingue qualifiée. Il faut créer un partenariat. C'est ce partenariat qui nous a fait prendre conscience que c'est une situation commune dans le secteur privé. Souvent, ce n'est pas par manque de volonté que les compagnies n'offrent pas de services en français, c'est parce qu'elles ont de la difficulté à recruter du personnel bilingue. Est-ce que la mise en place de mesures punitives est la solution? Nous serions plus en faveur de créer des partenariats avec le secteur privé et le secteur communautaire pour combler l'écart. Il n'y a pas de solution parfaite. La loi doit édicter des lignes directrices. On croit qu'il faut explorer la possibilité de renforcer la collaboration entre le secteur privé et le secteur communautaire. Ce sont les points que nous souhaitons soulever. Nous répondrons avec plaisir à vos questions.

**Le président :** Merci de votre présentation très élocuente et très éclairante. Nous allons passer à la période des questions.

**La sénatrice Poirier :** Merci de votre présence et de nous faire part de vos préoccupations. La feuille de route actuelle prend fin le 31 mars 2018 et la ministre Joly devrait avoir un nouveau plan d'action en place. La ministre vous a-t-elle consultés concernant son plan d'action? Quelles sont vos attentes quant à ce plan d'action?

**M. Benedict :** Oui, nous avons été consultés plusieurs fois. Les rencontres donnaient parfois des résultats positifs, parfois des résultats négatifs. Je comprends que c'est souvent une question de ressources et de temps, mais quand on se retrouve 10 ou 15 organismes dans la même pièce et qu'on dispose d'une heure pour exprimer ses attentes, ce n'est pas évident de dire tout ce qu'on veut dire. Je comprends que ce n'est pas facile de

people have the sense that they were not adequately consulted. However, the team at the Treasury Board Secretariat's Official Languages Centre of Excellence, which is currently reviewing the regulations governing bilingual service delivery, took the time to meet with our organization for two hours. We were able to have a more detailed discussion than was possible during the hour-long consultation involving numerous organizations, when we each had five minutes to say what we had to say. That was not realistic.

The other problem tied to what I was saying earlier arises when we are asked about the elements that need to be changed. The lack of indicators and data on how francophone communities are doing means that it can be difficult to identify the tangible changes that are needed. Of course, organizations always need more money, but at a certain point, the solution comes down to more than just increased funding. Handing out more money without knowing exactly what approach to take is not the way to go. In other words, it is ineffective to put the money towards programming that requires you to do the near impossible. Oftentimes, despite having good projects that are needs-based, organizations have to completely alter their projects to the point of distortion in order to implement them with government support.

We were consulted, and we are very thankful. The issue is about more than just money. It is important to know how the money will be spent to ensure that appropriate measures are put in place in communities at the ground level.

**Senator Poirier:** Will the 2017-18 action plan retain the economic development component for communities?

**Ms. Abdi Aden:** We have not heard anything official on that. All the organizations have submitted their requests. It is now up to the department to decide on its priorities. I keep coming back to the roadmap or action plan. However, is that the only way to provide funding to organizations? I have serious concerns about that. In connection with certain programs, departments tell us that they did not receive the funding and, therefore, that we cannot obtain funding. Delivering on the priorities is what we do, though. We are dealing with departments that are subject to the Official Languages Act, and confusion exists. I'm sure that you have heard this before and that this does not come as news to you, but confusion is rampant. In some cases, departments tell us that they cannot give us funding because we do not represent enough people, which does nothing to help us achieve an adequate outreach. What we do, however, is implement projects based on needs, and not on the number of clients they serve. Clients will come forward afterwards. Service providers establish programs that are based on existing needs.

rencontrer tout le monde. On a parfois l'impression de ne pas avoir été suffisamment consulté. Par contre, l'équipe du Centre d'excellence en langues officielles du Conseil du Trésor, qui révisé actuellement le Règlement sur la prestation de services bilingues, a pris la peine de rencontrer notre organisme pendant deux heures. Nous avons eu une discussion plus élaborée que lorsque nous nous retrouvons avec de nombreux organismes autour d'une table pendant une heure. Nous disposons alors de cinq minutes chacun, ce qui n'est pas réaliste.

L'autre problème qui est lié avec ce que j'affirmais plus tôt, c'est qu'on nous demande ce qu'il faut changer, mais avec le manque d'indicateurs et de données sur la façon dont progressent les communautés francophones, il est difficile parfois de déterminer concrètement les changements qui devraient être apportés. Il est sûr qu'il faut toujours plus d'argent pour les organismes, mais à un moment donné, il ne s'agit pas simplement d'augmenter les chiffres. Si on augmente l'investissement, mais qu'on ne sait pas exactement comment on procédera, si on investit dans des programmes où on doit mettre des cercles dans des carrés, ce n'est pas un bon projet. Souvent, on a de bons projets qui répondent à un besoin, mais pour le mettre en œuvre avec des organismes gouvernementaux, il faut complètement changer le projet, et il devient dénaturalisé.

Nous avons été consultés et nous en sommes très reconnaissants. Ce n'est pas juste une question d'argent. Il faut savoir comment cet argent sera dépensé pour s'assurer que des mesures adéquates seront mises en place sur le terrain au sein des communautés.

**La sénatrice Poirier :** Le volet économique en faveur des communautés sera-t-il maintenu dans le plan d'action de 2017-2018?

**Mme Abdi Aden :** Il n'y a rien d'officiel à ce sujet-là. Tous les organismes ont présenté leurs demandes. C'est désormais au ministère de déterminer quelles seront leurs priorités. Je reviens sur la question de la feuille de route ou du plan. Est-ce la seule façon de financer les organismes? Je suis très préoccupée par rapport à cela. Dans le cadre de certains programmes, on nous dit que les fonds n'ont pas été reçus et qu'on ne peut pas obtenir de financement. Pourtant, on fait partie des priorités. Il s'agit de ministères qui sont assujettis à la Loi sur les langues officielles. Il y a confusion. Je pense que vous l'avez déjà entendu. Je ne vous annonce rien de nouveau, mais c'est souvent comme ça. Parfois, on nous répond qu'on ne peut pas nous financer, parce que nous ne sommes pas assez nombreux, ce qui ne nous permet pas d'atteindre suffisamment de clients. Toutefois, nous mettons en œuvre des projets, non pas en raison du nombre de clients, mais en raison d'un besoin qui existe. Les clients viendront par la suite. Les fournisseurs de services mettent en place un programme basé sur des besoins.

That brings me back to the issue of immigration and the recognition of prior learning. We cannot tackle that issue because we do not represent enough engineers to warrant a program. We represent engineers and members of other regulated professions, but we cannot help with the recognition of their credentials because we do not necessarily have 100 French-speaking entrepreneurs in need of help in a particular region. We may have a dozen or so, which is not enough to warrant a program for that group of individuals.

**Senator Poirier:** My next question is about the legislation that is currently being reviewed. In 2002, the Government of New Brunswick, Canada's only officially bilingual province, decided that its official languages act would be reviewed every 10 years. In your opinion, should the federal legislation also be subject to periodic review?

**Mr. Benedict:** I think so. As we can see, if you wait so long before amendments are made, the longer you wait, the more difficult it often is to make those changes. If you compare the legislation to what it was before, you can see that society has evolved. For francophones, the realities are not the same. If the legislation were to evolve, it would be easier to create partnerships within federal programs. There is no downside to a periodic review.

**Senator Poirier:** There has been talk about the possibility of the Commissioner of Official Languages having more power to enforce the law within federal institutions, particularly with regard to Air Canada and Radio-Canada. Do you share the opinion that giving the commissioner more power would lead to better enforcement of the act?

**Mr. Benedict:** You have to be careful with that. Clearly, it is important for the commissioner to have the authority to strengthen enforcement of the act. Let me use a metaphor. I compare the Commissioner of Official Languages to a firefighter whose role is to put out fires. He has to intervene when there are problems with the official languages, but he must also be involved in prevention. He must not wait until violations occur and then slap people on the wrist. That rarely leads to lasting solutions. You have to identify the problem, to find out which sectors are not providing enough services in French or in English, and decide on the solutions to be considered. It is good for the commissioner to have powers, but not just punitive ones. He must play a role in prevention, in conjunction with everyone working on behalf of the official languages. In that way, problems can be solved in the long term, not just by handing out penalties left and right, penalties that have to be constantly reviewed.

**Senator Gagné:** Welcome. I am going to continue along the same lines and talk about consultation. I am not necessarily going to talk about the action plan that we are going to introduce

Je reviens à la question de l'immigration où la reconnaissance des acquis n'est pas un dossier qu'on peut prendre en charge, car on n'a pas assez d'ingénieurs qui pourraient faire partie d'un programme. On a des ingénieurs ou d'autres types de professions réglementées, mais on ne peut pas se charger de ce dossier, car on n'a pas nécessairement 100 entrepreneurs francophones dans une région qui ont besoin d'aide. On a peut-être une dizaine d'entrepreneurs, ce qui n'est pas suffisant pour offrir un programme à ce genre de groupe.

**La sénatrice Poirier :** Ma prochaine question est liée à la loi qui fait actuellement l'objet d'une révision. En 2002, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui est la seule province officiellement bilingue du Canada, a décidé que sa loi sur les langues officielles serait révisée tous les 10 ans. Selon vous, la loi fédérale devrait-elle aussi faire l'objet d'une révision périodique?

**M. Benedict :** Je crois que oui. Comme on le constate, si on attend aussi longtemps pour apporter des modifications, souvent, plus on attend, plus c'est difficile de le faire. Si on compare la loi à ce qu'elle était auparavant, on constate que la société a évolué. Les réalités des francophones ne sont plus les mêmes. Si la loi évoluait, ce serait plus facile de créer des partenariats dans le cadre des programmes fédéraux. Il n'y a rien de négatif à une révision périodique.

**La sénatrice Poirier :** On a parlé de la possibilité que le commissaire aux langues officielles ait plus de pouvoir afin de renforcer l'application de la loi au sein des institutions fédérales, particulièrement en ce qui concerne Air Canada et Radio-Canada. Êtes-vous d'avis que le fait de conférer plus de pouvoir au commissaire mènerait à une meilleure application de la loi?

**M. Benedict :** Il faut faire attention en ce qui concerne ce dossier. De toute évidence, il est important que le commissaire ait des pouvoirs pour renforcer l'application de la loi. J'aimerais utiliser une métaphore. Je compare le commissaire aux langues officielles à un pompier qui a comme rôle d'éteindre des feux. Lorsqu'il y a des problèmes liés aux langues officielles, il doit intervenir, mais il doit aussi faire de la prévention. Il ne doit pas attendre qu'il y ait des infractions et taper sur les doigts des gens. Cela contribue rarement à la recherche de solutions à long terme. Il faut cerner le problème, à savoir quels sont les secteurs qui n'offrent pas suffisamment de services en français ou en anglais et quelles solutions doivent être envisagées. C'est bon que le commissaire ait des pouvoirs, mais pas uniquement des pouvoirs punitifs. Il doit jouer un rôle de prévention auprès de tous les acteurs qui travaillent en faveur des langues officielles. Comme ça, on règle le problème à long terme et non simplement avec des pénalités données à gauche et à droite qui doivent être revues constamment.

**La sénatrice Gagné :** Bienvenue. Je vais continuer dans le même ordre d'idées en ce qui a trait à la consultation. Je ne vais pas parler nécessairement du plan d'action que nous allons

in April 2018, but rather about the infrastructure plan that Minister Sohi announced. We are talking about \$180 billion over 12 years in certain activity areas: green infrastructure, social infrastructure, and public transit. Clearly, bilingual municipalities will be affected by those investments. Bilateral agreements have been signed between the federal government and the provinces. My question is whether you were consulted in the context of the infrastructure plan that should be helping minority communities.

**Mr. Benedict:** No, we were not consulted about that plan. Our network is not really involved in infrastructure development. We should be and we would like to be to a greater extent. There really is a disparity. When you are a community organization, your role is limited to making presentations. It is as if economic development is often excluded, but that is our main mandate, it is what we do. We raise that issue a lot. We would like there to be programs. In the last budget, we saw a specific infrastructure program for indigenous tourism. I do not want to compare the situation of francophone minorities to the indigenous situation, but it is a great example of a program. When you are looking for solutions for specific communities, there could sometimes be other examples like that.

Another thing that must be considered in these infrastructure programs is the fact that small municipalities are excluded from the criteria. We know that a lot of francophone communities are located in small population centres, so, they do not often fit into the categories of these large infrastructure plans. I imagine that the Federation of Canadian Municipalities, the FCM, is making representations about the matter. It is something to keep in mind for francophone communities.

**Senator Gagné:** Okay. In your presentation, you also talked about the importance of making sure that community development is really being supported so that the communities' vitality is enhanced. If we go back to the Official Languages Act, we see that Part VII is about the government's commitment to enhancing the vitality of anglophone and francophone minorities in Canada. A question occurs to me and I am going to put it to you as well. Would it be possible to create mechanisms that would make the application of Part VII more of a likelihood? That is to say, in any potential agreements to be signed — whether agreements with communities, with RDEE or even with transfers to the provinces — should there be a requirement that would ensure development?

**Ms. Abdi Aden:** Personally, I think there should be requirements like that. They are important. At the moment, if I look at transfers to and agreements with the provinces, the provisions are often interpreted as they currently are. A lot of

déposer d'ici avril 2018, mais plutôt du plan en matière d'infrastructures annoncé par le ministre Sohi. Il s'agit de 180 milliards de dollars sur 12 ans qui touchent certains secteurs d'activité : l'infrastructure verte, l'infrastructure sociale et le transport en commun. On sait très bien que les municipalités bilingues seront touchées par ces investissements. Il y a des ententes bilatérales qui ont été signées entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ma question est à savoir si vous avez été consultés dans le cadre de ce plan en matière d'infrastructures qui devrait profiter aux communautés en situation minoritaire.

**M. Benedict :** Non, nous n'avons pas été consultés pour ce plan. Notre réseau n'est pas vraiment impliqué dans le développement des infrastructures. On devrait l'être et on aimerait l'être plus. Il y a vraiment une disparité. Lorsque vous êtes un organisme communautaire, votre rôle se limite à la présentation. On dirait que le développement économique est souvent exclu, pourtant, c'est notre mandat principal, c'est ce qu'on fait. Nous revendiquons beaucoup cela. On aimerait qu'il y ait des programmes. On a vu dans le dernier budget un programme spécifique d'infrastructure en tourisme pour les Autochtones. Je ne veux pas comparer la situation des minorités francophones aux Autochtones, mais c'est un bel exemple de programme. Quelquefois, lorsqu'on cherche des solutions pour des communautés ciblées, il pourrait y avoir des exemples comme celui-là.

Une autre chose dont il faut tenir compte dans ces programmes d'infrastructure est le fait que les petites municipalités sont exclues des critères. On sait que beaucoup de communautés francophones se retrouvent dans de petites portions de population, donc, souvent, elles n'entrent pas dans les catégories de ces grands plans d'infrastructure. J'imagine que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) fait des revendications à ce sujet. C'est quelque chose à garder en tête pour les communautés francophones.

**La sénatrice Gagné :** D'accord. Vous avez aussi parlé dans votre présentation de l'importance de veiller à ce qu'on appuie réellement le développement des communautés afin de favoriser leur épanouissement. Si l'on revient à la Loi sur les langues officielles, il y a la partie VII qui touche l'engagement du gouvernement à favoriser l'épanouissement des minorités anglophones et francophones du Canada. Je me suis posé cette question, et je vais vous la poser aussi. Y aurait-il lieu de créer des mécanismes qui assureraient une plus grande prévisibilité dans l'application de la partie VII? C'est-à-dire, dans le cadre des ententes qui pourraient être signées — qu'il s'agisse des ententes avec des communautés, avec le RDEE Canada ou même des transferts aux provinces —, est-ce qu'on devrait y inscrire une obligation qui ferait en sorte d'assurer le développement?

**Mme Abdi Aden :** Moi, je crois que oui, il devrait y avoir des obligations. C'est important. Pour l'instant, si je parle des transferts et des ententes avec les provinces, actuellement, il y a souvent des dispositions qui sont interprétées comme elles le

communities do not benefit from those provisions. There is a case for a unilateral definition of “development.” For example, when a government wants to implement a program — at federal or provincial level — what does that really mean? It means consulting communities and sitting down with representatives. For us, the word “consult” just means that people ask us questions and then leave. We do not know what happens afterwards. Our realities are different. It is very simple at federal level. For economic development, for example, we are given directions to work on, generally with different variables in the provinces and territories. We are looking towards the next economic development. But what does that mean for you? Even before defining the criteria of this program, the criteria should be reviewed with the communities. Yes, I think that requirements are important.

**Senator Gagné:** So there could be requirements in the agreements. Would it be necessary to have the requirements in the form of legislation, or to focus on Part VII in all the transfer agreements to be signed?

**Ms. Abdi Aden:** Yes, it would help us a lot to clarify all the transfer issues. They cause a great deal of harm in the communities where we have no presence. We are at the mercy of interpretations made by individuals who head up one government or another, or one program or another within a government.

**Senator McIntyre:** Welcome to the committee. Let us turn our attention to the strategic alliance for early childhood that was concluded between your organization, the Commission nationale des parents francophones, the CNPF, and the Association des collèges et universités. Could you comment on that alliance in more detail?

**Ms. Abdi Aden:** That is a great example of what communities can do together. The alliance was born because of the needs of our children — from 0 to 4 or 5, depending on the province — who have no access to services in French. We lose a good part of that population and they do not come to our school system afterwards. When the CNPF wanted to find a solution, they came to an organization like ours. We cannot touch certain services that are legislated by the provinces and territories, but our solution was to decide that RDEE Canada is going to help to develop small businesses in the early childhood sector to create day care spaces in the provinces and territories. On Prince Edward Island, they have waiting lists of 300 children. Parents do not wait; they find places on the anglophone side or somewhere else. We have to find solutions together. The association we formed with the francophone universities is intended to ensure that staff is trained and working in that kind of small business, either private or collective, so that francophone families can find spaces. They have to have

sont. Il y a beaucoup de nos communautés qui ne bénéficient pas de ces dispositions. Il y a lieu de définir — de façon unilatérale — ce qu’on entend par « épanouissement ». Par exemple, quand un gouvernement entreprend un programme — que ce soit au niveau fédéral ou provincial —, qu’est-ce que cela signifie vraiment? Ça signifie consulter les communautés et s’asseoir avec ses représentants. Le mot « consulter » évoque une situation où on nous pose des questions, et après, on repart. On ne sait pas ce qui se passe après. Nos réalités sont différentes. Au fédéral, c’est très simple. On va donner, par exemple, au chapitre de l’épanouissement du développement économique, des axes sur lesquels nous travaillons, plus ou moins avec des variables différentes dans les provinces et les territoires. On veut assurer le prochain épanouissement économique. Mais qu’est-ce que ça signifie pour vous? Avant même de définir les critères de ce programme, ces critères devraient être revus avec les communautés. Oui, je considère que des obligations sont importantes.

**La sénatrice Gagné :** Alors, il pourrait y avoir des obligations dans les ententes. Est-ce qu’il devrait être nécessaire de légiférer des obligations, ou d’utiliser une lentille axée sur la partie VII dans toutes les ententes de transferts à signer?

**Mme Abdi Aden :** Oui, ça nous aiderait beaucoup à éclaircir toutes ces questions de transfert qui causent énormément de torts dans les communautés où nous ne sommes pas présents. Nous sommes à la merci des interprétations des individus qui sont à la tête de tel ou tel gouvernement, ou de tel ou tel programme dans un gouvernement.

**Le sénateur McIntyre :** Bienvenue au comité. J’attire votre attention sur l’alliance stratégique pour la petite enfance qui a été conclue entre votre organisme, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et l’Association des collèges et universités. Pourriez-vous commenter plus en détail cette alliance?

**Mme Abdi Aden :** C’est un bel exemple de ce que les communautés peuvent faire ensemble. Cette alliance est née des besoins de nos enfants — âgés de 0 à 4 ou 5 ans, dépendamment des provinces — qui n’ont pas accès à des services en français. On perd une bonne partie de cette population qui ne se retrouve pas dans notre système scolaire par la suite. Quand la CNPF a voulu trouver une solution, elle s’est tournée vers un organisme comme nous. On ne peut pas toucher à certains services légiférés par les provinces et les territoires, mais la solution qu’on a trouvée, c’est de déterminer que le RDEE Canada va contribuer au développement de petites entreprises dans le secteur de la petite enfance de façon à créer des espaces de garderie dans les provinces et les territoires. À l’Île-du-Prince-Édouard, il y a des listes d’attente de 300 enfants. Les parents n’attendent pas, car ils trouveront un espace du côté anglophone ou ailleurs. Il faut trouver des solutions ensemble. L’association que nous avons faite avec des universités francophones vise à assurer que le personnel soit formé et qu’il travaille dans ce type de petite

qualified staff to work in them. This is a great example of what communities can do together and the partnerships that can be established together when they pool their strengths and their expertise.

**Senator McIntyre:** Let me continue with early childhood in terms of the supply of services. As you know, the Department of Families, Children and Social Development has very recently taken action to provide early childhood services in French all across the country. Are you satisfied with those actions by the minister?

**Mr. Benedict:** Yes, it is an excellent start. We are very pleased that the government is beginning to attach importance to the issue. Since 2015, we in RDEE Canada have begun to poke our noses into early childhood development. At the time, it was really difficult because we were told that, first, we should be working more on economic development, and, since day cares were community initiatives, it was none of our business. Then we were told that it was in provincial jurisdiction, so it was also none of our business. Our reply was that we have to stop looking at all the levels of regulations, because we have a problem. We have children who cannot get into day care, so they are registered in anglophone day cares. They go to elementary school with their anglophone friends. When they become adults, they are no longer francophone. That is the problem we have to solve. We have to stop saying that the responsibility lies with such and such an organization or government. Yes, our goal is to attract investments to the area, but we also want to make people aware of the problem. So action like that makes for a good first step.

**Senator Mégie:** Thank you for your presentations. You talked about issues related to tourism and to immigration, and you talked about business leaders, 40 per cent of whom will be retiring. We may possibly have no one to take their place. What role could the federal government play in a situation like that? Could the Official Languages Act include a provision to fill this void that will soon be upon us?

**Ms. Abdi Aden:** The act must remain general. I was telling you about that issue we are facing, but doing nothing about, from either the francophone or the anglophone side. Canada is not prepared for it, but it is a reality.

Quebec has established a centre of excellence on what they call the repreneuriat, or business succession. This could be the kind of program that we might want to see at federal level. The act must continue to deal in needs and issues, because, while the issue is business succession today, it will perhaps be something else in 10 years. It has to keep addressing any emerging economic needs. If we are dealing with the issue of economic

entreprise privée ou collective qui permet d'offrir des places à des familles francophones. Il faut qu'il y ait le volet du personnel qualifié qui puisse y travailler. C'est un bel exemple de ce que les communautés peuvent faire ensemble, et le partenariat que les organismes peuvent établir ensemble pour mettre en commun leurs forces et leurs expertises.

**Le sénateur McIntyre :** Je poursuis avec la petite enfance dans le cas de l'offre de services. Comme vous le savez, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a tout récemment pris des mesures dans le cadre de l'offre de services à la petite enfance en français dans l'ensemble du pays. Êtes-vous satisfaits de cette prise de mesures de la part du ministre?

**M. Benedict :** Oui, c'est un excellent début. On est très heureux que le gouvernement commence à accorder de l'importance à ce sujet. Depuis 2015, le RDEE Canada a commencé à se mettre le nez dans le développement de la petite enfance. À l'époque, c'était vraiment difficile, parce qu'on se faisait dire que, premièrement, on travaillait davantage dans le développement économique, et comme les garderies relèvent du domaine communautaire, on n'y avait pas affaire. Ensuite, on nous disait qu'il s'agit de compétences provinciales et donc que ça ne nous concernait pas. Nous répondions qu'il faut arrêter de voir tous les niveaux de réglementation, car il y a une problématique. Il y a des enfants qui n'ont pas de place en garderie; on les inscrit alors dans les garderies anglaises. Ils vont à l'école primaire avec leurs amis anglophones. À l'âge adulte, ces gens-là ne sont plus francophones. Il faut régler ce problème. Il faut arrêter de dire que c'est la responsabilité de tel ou tel organisme ou gouvernement. Oui, notre but est d'attirer des investissements dans ce domaine, mais aussi de sensibiliser la population à ce problème. Donc, des mesures comme celles-là représentent un bon premier pas.

**La sénatrice Mégie :** Merci pour vos présentations. Vous avez parlé des enjeux liés au tourisme et à l'immigration et vous avez parlé des chefs d'entreprise, dont 40 p. 100 s'en vont à la retraite. On dirait qu'il n'y a peut-être pas de relève. Quel rôle le gouvernement fédéral pourrait-il jouer dans un tel contexte? La Loi sur les langues officielles pourrait-elle comporter une disposition afin de combler ce vide qui apparaîtra bientôt?

**Mme Abdi Aden :** La loi doit rester générale. Je vous parlais de cet enjeu auquel nous faisons face, mais pour lequel on ne fait rien, que ce soit du côté francophone ou anglophone. Le Canada n'est pas préparé à cela, mais la réalité est pourtant là.

Le Québec a mis en place un centre d'excellence sur ce qu'on appelle le « repreneuriat »; il pourrait s'agir là d'un exemple de programme que l'on souhaiterait voir apparaître à l'échelle fédérale. La loi doit rester au diapason des besoins et des enjeux, parce qu'aujourd'hui, c'est le repreneuriat, mais dans 10 ans, ce sera peut-être différent. Il faut être au diapason des besoins qui émergent sur le plan économique. Si, par exemple, on parle de la

development, for example, we have to be avant-garde in some aspects and we must be ready for the fights we are going to have in some areas.

**Senator Mégie:** I have just learned a new word: repreneuriat. I did not know it existed, but it is a good one.

**Senator Tardif:** Welcome. I was very taken with your comment that the act allows us to survive, but not to develop. That makes one stop and think.

To follow on from Senator Gagné's question, do you believe that the act should contain specific mentions of immigration or employability, for example?

**Mr. Benedict:** Yes, but there again, the problem that we often have is that, even if things are mentioned in the wording of the act, there then has to be some follow-up. Just think of immigration: the government set a target of 4 per cent francophone immigration, but we did not reach it. It is all very well to put one's intentions on paper — it is certainly critical to do that — but the intentions then have to produce results. The answer is yes and no. I know that I have not completely answered your question.

**Ms. Abdi Aden:** I would say so, if you are looking to review the act periodically. That would allow us to do the exercise in terms of our issues and priorities. The act would have to define the priorities for francophone communities in the following years. For example, if the review period is 10 years, we need ten-year plans. What are the priorities? The act needs to set out its priorities so that people can work towards them. But those priorities must not remain the priorities for all time. The approaches to development must be reviewed to determine what the priorities will be for the next 10 years. We must not forget that, in 10 years, new challenges will arise and, above all, we need to have been able to meet the challenges mentioned at the outset.

So my answer is yes, if the review periods for the act are established in a way that the directions set out in the act can be reviewed.

**Senator Tardif:** I understand your comment completely. If there were more regulations setting francophone immigration targets, for example, do you think that it would be an avenue to pursue?

question du développement économique, il faut être avant-gardiste quant à certains éléments et il faut avoir les moyens des combats qu'on veut mener dans certains secteurs.

**La sénatrice Mégie :** C'est un nouveau mot que j'ai appris : « repreneuriat »; je ne savais pas que cela existait, mais c'est bon.

**La sénatrice Tardif :** Bienvenue. J'ai trouvé très pertinent votre commentaire selon lequel la loi nous permet de survivre, mais non de nous épanouir. Cela suscite de la réflexion.

Pour faire suite à la question de la sénatrice Gagné, croyez-vous que la loi devrait, par exemple, contenir des mentions explicites en ce qui a trait à l'immigration ou au secteur de l'employabilité?

**M. Benedict :** Oui, mais encore là, le problème que nous avons souvent, c'est que même si le libellé de la loi en fait mention, il faut faire les suivis par la suite. Si on pense à l'immigration, le gouvernement s'est donné une cible de 4 p. 100 d'immigrants francophones, mais on n'y arrive pas. On a beau mettre sur papier des intentions — c'est une chose et c'est primordial de le faire —, mais il faut aussi que ces intentions se traduisent par des résultats réels par la suite. Ma réponse est oui et non. Je sais que cela ne répond pas totalement à votre question.

**Mme Abdi Aden :** Je dirais que oui, si on prévoit une révision périodique de la loi. Cela nous permettrait de faire l'exercice par rapport à nos enjeux et à nos priorités. Il faudrait que la loi définisse quelles sont les priorités pour les communautés francophones au cours des prochaines années. Par exemple, si la période de révision est de 10 ans, il faut avoir des plans sur 10 ans. Quelles sont les priorités? Il faut bien sûr que la loi mentionne ces priorités afin que l'on puisse s'y consacrer, mais il faut aussi s'assurer que ces priorités ne restent pas encore et toujours des priorités. Il faut revoir ces axes de développements afin de déterminer, pour les 10 prochaines années, quelles sont les priorités d'intervention. Il ne faut pas oublier que, dans 10 ans, de nouveaux défis émergeront et que, surtout, il faut avoir été en mesure de relever les défis mentionnés dans un premier temps.

Ma réponse est oui, si des périodes de révision de la loi sont établies afin de réviser ces axes sur lesquels la loi mettra l'accent.

**La sénatrice Tardif :** Je comprends très bien votre commentaire. Si, par exemple, il y avait davantage de règlements établissant les cibles à atteindre au chapitre de l'immigration francophone, croyez-vous qu'il s'agirait là d'une avenue à poursuivre?

**Ms. Abdi Aden:** I think so, if that means that the ways of achieving those targets will be established. If the act provides for the target and the ways to achieve the target, I would say yes.

**Senator Tardif:** You also indicated that it is difficult for you to find programs that meet your needs. Why? Where are the problems in that regard?

**Mr. Benedict:** I can give you an example.

We are one of the lucky organizations, because our main funder provides our funding for five years at a time.

Community priorities take years to evolve. When we sign an agreement, we have to meet specific criteria. But then, after three, four or five years, if we want to focus our projects on one subject that represents a particular need in the communities, we can no longer do so because we have to comply with the specific criteria of some program or some agreement we have signed.

Often, there is no tie-in between the original agreements, the original programs that we fit into and the evolving needs of the communities. In my opinion, that is the main reason.

**Ms. Abdi Aden:** When programs are developed, they are not developed from a francophone perspective. They are developed for the community, for Canada. Nothing is forcing them to do that.

I will go back to the immigration situation in 2012, a time when we went through a number of changes, but when there was no francophone perspective that allowed us to question the changes. For example, when a program is being put in place, we can ask ourselves whether the program will also serve francophone communities. Nevertheless, the position of the majority is taken as the focus with which the programs are designed, and the communities then have to fall in line. If they do not find anything for themselves, they will let them go.

There must be a requirement that, when any program is developed, departments will be required to consider it from a francophone perspective. As a colleague from the Yukon said, this is not a matter of "one size fits all." That does not work, because we are different and we have specific needs that require things to be done differently than for the majority. But the programs are developed for everyone in Canada.

**Mme Abdi Aden :** Je crois que oui, si cela signifie que les moyens seront mis en place pour atteindre ces cibles. Si la loi fait en sorte que, en raison d'une cible, les mesures nécessaires sont déployées pour atteindre cette cible, je dirais que oui.

**La sénatrice Tardif :** Vous avez aussi indiqué que c'était difficile pour vous de trouver des programmes qui répondent à vos besoins. Pourquoi? Quelles sont les lacunes présentes à ce sujet?

**M. Benedict :** Je peux vous donner un exemple.

Nous sommes l'un des organismes chanceux, puisque notre financement est tout de même prévisible pour une période de cinq ans à la fois avec notre bailleur de fonds principal.

Les priorités des communautés évoluent au cours des années. Lorsque nous signons une entente, nous devons répondre à certains critères spécifiques, mais ensuite, après trois, quatre ou cinq ans, si nous voulons axer nos projets sur un sujet en particulier qui représente un besoin dans les communautés, nous ne pouvons plus le faire, parce que nous devons nous plier aux critères spécifiques d'un programme quelconque ou d'une entente quelconque qui a été signée.

Souvent, il n'y a pas d'arrimage entre l'entente initiale ou les programmes initiaux dans lesquels nous pouvons cadrer et les besoins évolutifs des communautés. Selon moi, il s'agit là de la raison principale.

**Mme Abdi Aden :** Quand les programmes sont développés, ils ne sont pas développés sous une lentille francophone; ils sont développés pour la communauté, pour le Canada. Il n'y a rien qui les oblige à faire cela.

Je vais reprendre le contexte de l'immigration en 2012, une période pendant laquelle nous avons subi beaucoup de changements, mais pour laquelle il n'existait aucune lentille francophone permettant de se poser des questions sur tous ces changements. Par exemple, si on met en place un programme, on peut se demander si ce programme servira aussi aux communautés francophones. Néanmoins, on prend la majorité comme étant l'axe sur lequel les programmes sont définis et les communautés doivent ensuite s'y ajuster. Si ces dernières n'y trouvent pas leur compte, elles seront alors délaissées.

Il faut qu'il y ait une obligation permettant de déterminer que, pour tout programme qui sera élaboré, les ministères seront obligés d'avoir une lentille francophone. Comme disait un collègue du Yukon, ce n'est pas « *one size fits all* »; cela ne fonctionne pas, puisque nous sommes différents et que nous avons des besoins particuliers qui nécessitent que l'on fasse les choses autrement que pour la majorité. Or, les programmes sont élaborés pour tout le monde au Canada.



**Senator Moncion:** I would like to come back to what you said earlier about comparing the role of the Commissioner of Official Languages to a fire chief who has to be involved in prevention.

You do not seem to be very much in favour of the punitive approach, whereas most of the groups we met actually propose to increase the powers of the Commissioner of Official Languages by adding punitive powers, the power to award damages, as well as to provide for administrative fines, administrative monetary penalties. Those are the comments we have heard. However, you seem to have a different take on that, and I would like to hear what you have to say.

**Mr. Benedict:** I did not want to downplay the importance of strict guidelines or rules that the commissioner could impose. However, in our experience — perhaps because we are in the area of economic development and employability — the mere fact of imposing punitive measures does not seem to result in more jobs for francophones on the ground.

That's why I found our win-win partnership with Air Canada useful. On its end, Air Canada needs bilingual people to fill positions and to meet its obligations and, on our end, in our provincial offices, we have people who are able to find skilled, bilingual people to meet that need. Basically, we would not have worked together; by working together, we make sure that unemployed people find jobs and that Air Canada meets its obligations. This partnership has generated real results. There are jobs, and Air Canada participates in our job fairs across the country to help with the recruitment. The fact that Air Canada is fined is one thing, but if we think about our mandate of finding jobs for francophones on the ground, fining them does not change our mandate at all.

That's why we really want to find ways to work with the private sector in general. It is very difficult for community organizations like ours to work with the private sector, given that our funding is almost exclusively federal. The private sector usually sees no benefit in such a partnership and in making a financial investment in an organization like ours, but there is one.

If we are able to demonstrate the added value of bilingualism, be it in tourism, immigration or any other area, we can show that there is value for the private sector, and that's what we want to put forward.

**La sénatrice Moncion :** Je voudrais revenir à ce que vous avez dit tout à l'heure en ce qui a trait au rôle du commissaire aux langues officielles en parlant d'un chef pompier qui doit faire de la prévention.

Vous ne semblez pas beaucoup favoriser l'approche punitive, alors que la majorité des groupes que nous avons rencontrés nous proposent justement d'augmenter les pouvoirs du commissaire aux langues officielles afin d'ajouter des pouvoirs de sanction, des pouvoirs d'imposition, de dommages et intérêts, ainsi que de prévoir des amendes administratives, des sanctions administratives pécuniaires. Ce sont des commentaires que nous avons entendus. Vous semblez toutefois de votre côté avoir une autre vision des choses par rapport à cela, et j'aimerais vous entendre à ce sujet.

**M. Benedict :** Je ne désirais pas minimiser l'importance des barèmes stricts ou des règles strictes que le commissaire pourrait imposer. Toutefois, selon notre expérience — peut-être parce que nous sommes dans le secteur du développement économique et de l'employabilité —, le seul fait d'imposer des mesures punitives ne semble pas se traduire par plus d'emplois sur le terrain pour les francophones.

C'est pour cela que je trouvais intéressant notre partenariat gagnant-gagnant avec Air Canada. Elle a de son côté besoin de gens bilingues pour pourvoir des postes et afin de répondre à ses obligations et, de notre côté, nous avons des gens dans nos bureaux, dans les provinces, qui sont en mesure de trouver de la main-d'œuvre qualifiée et bilingue pour répondre à ce besoin. À la base, nous n'aurions pas travaillé ensemble; en travaillant ensemble, on fait en sorte que des gens sans emploi se trouvent un emploi et qu'Air Canada réponde à ses obligations. Ce partenariat a engendré des résultats réels; il y a des emplois, et Air Canada participe à nos foires d'emploi à travers le pays pour favoriser le recrutement. Le fait qu'Air Canada écope d'amendes est une chose, mais si on pense à notre mandat de trouver des emplois pour les francophones sur le terrain, cela ne change rien à notre mandat.

C'est pour cette raison que nous voulons vraiment trouver des façons de collaborer avec le secteur privé en général. C'est très difficile pour des organismes communautaires comme les nôtres, étant donné que notre financement est presque exclusivement fédéral, de collaborer avec le secteur privé. Le secteur privé ne voit habituellement pas d'avantage à un tel partenariat et à faire un investissement financier dans un organisme comme le nôtre, mais il y en a un.

Si nous sommes en mesure de faire valoir la plus-value du bilinguisme, que ce soit dans le domaine du tourisme, de l'immigration ou dans un autre domaine, nous pouvons démontrer qu'il y a une valeur pour le secteur privé, et c'est ce qu'on veut mettre de l'avant.

**Senator Moncion:** In terms of the role of the commissioner as such, you talked more about it as someone who extinguishes fires or who has a proactive approach rather than a reactive approach. Since the current role of the commissioner is very clearly described in the act, I would also like to hear what you have to say about it, because I think his potential preventive role is extremely appealing.

**Mr. Benedict:** Perhaps I can draw a parallel with the Ethics Commissioner. Often, the Ethics Commissioner gives people a slap on the wrist if they are caught doing something wrong. Basically, the Ethics Commissioner sits down with people who have certain responsibilities or obligations, and even before they take office, the commissioner makes sure they are pure as the driven snow and that everything is fine. This will ultimately prevent fiascos and problems. Why should the role of a commissioner be limited to punishing or waiting for people to get caught and then trying to fix the situation instead of preventing it? That takes a lot of money and energy, and it ultimately does not make people comply with the legislation. Having a preventive role is another way of approaching the problem. I'm not saying that we should exclude the strict side, but the preventive side truly is underexplored by the commissioner.

**Senator Moncion:** You are talking about the role of prevention, the fire chief's role, but also your role. You could become the Commissioner of Official Languages' partner to propose solutions based on situations or problems that arise.

**Ms. Abdi Aden:** I'm just thinking out loud. I have been working on the immigration issue for years, either at Human Resources and Skills Development Canada or elsewhere, at the FCFA. The Office of the Commissioner of Official Languages has always been on the federal government's side on this issue; however, the role was that of an observer. I'm sure they have seen a lot of things that have not worked since, because there have been committees since 2002. Apart from observing, they have no other roles, unless a complaint is lodged. Perhaps we should strengthen their role or allow them, when they see something amiss in the routine, to intervene and identify the needs of the communities. The federal government and the provinces have done so under the language provisions in federal-provincial agreements. Alberta was involved in the matter, but it was absolutely not interested in the issue of francophone immigration and was being pulled by the federal government. The office of the commissioner observed the situation, but the needs went beyond simple observation on its part. We would have needed a mechanism that could identify shortcomings and suggest ways to make changes. There would not have been nearly as much waste of time on this issue.

**La sénatrice Moncion :** En ce qui concerne le rôle du commissaire comme tel, vous en avez davantage parlé comme quelqu'un qui éteint des feux ou qui aurait une approche en amont plutôt qu'une approche réactive. Comme le rôle actuel du commissaire est décrit très clairement dans la loi, j'aimerais également vous entendre à ce sujet, parce que je trouve extrêmement intéressant le rôle préventif qu'il pourrait adopter.

**M. Benedict :** Je peux peut-être faire un parallèle avec le commissaire à l'éthique. Souvent, le commissaire à l'éthique tape sur les doigts des gens une fois qu'ils ont été attrapés à faire quelque chose de mal. À la base, le commissaire à l'éthique s'assoit avec les gens qui ont certaines responsabilités ou certaines obligations et, avant même qu'ils n'entrent en poste, le commissaire s'assure qu'ils sont plus blancs que neige et que tout est beau. En fin de compte, cela permettra d'éviter des fiascos et des problèmes. Pourquoi le rôle d'un commissaire devrait-il se restreindre à punir ou à attendre que les gens se fassent attraper et ensuite à essayer de corriger la situation au lieu de la prévenir? C'est beaucoup d'argent et beaucoup d'énergie et, au final, cela n'incite pas les gens à respecter la loi. En ayant un rôle de prévention, c'est une autre façon d'aborder le problème. Je ne dis pas qu'il faut exclure le côté strict, mais le côté préventif est vraiment sous-exploré de la part du commissaire.

**La sénatrice Moncion :** Vous parlez du rôle de prévention, du rôle de chef pompier, mais aussi de votre rôle. Vous pourriez devenir un partenaire du commissaire aux langues officielles pour proposer des solutions en fonction des situations ou des problèmes qui surgissent.

**Mme Abdi Aden :** Je réfléchis tout haut. Voilà des années que je travaille sur la question de l'immigration, soit à Ressources humaines et Développement des compétences Canada ou ailleurs, à la FCFA. Le Commissariat aux langues officielles a toujours été présent avec le gouvernement fédéral dans ce dossier; cependant, il s'agissait d'un rôle d'observateur. Je suis sûre qu'ils ont observé beaucoup de choses qui ne fonctionnaient pas depuis, car il existe des comités depuis 2002. À part observer, ils n'ont pas d'autres rôles à moins qu'une plainte ait été déposée. On devrait peut-être renforcer ce rôle ou leur permettre, lorsqu'ils observent quelque chose qui ne va pas dans la façon de faire, d'intervenir et de cerner les besoins des communautés. Le gouvernement fédéral et les provinces l'ont fait dans le cadre des ententes fédéro-provinciales, étant donné les dispositions linguistiques qui y sont incluses. L'Alberta participait au dossier, mais elle n'était absolument pas intéressée par la question de l'immigration francophone et se faisait tirer par le gouvernement fédéral. Le commissariat observait la situation, mais les besoins dépassaient la simple observation de sa part. Nous aurions eu besoin d'un mécanisme qui puisse faire ressortir les lacunes et qui propose des façons de faire pour changer les choses. Il y aurait ainsi beaucoup moins de perte de temps dans ce dossier.

**Senator Moncion:** That's great. Thank you.

**Senator Poirier:** I would like to follow up on Senator Moncion's first question. If I understood correctly, you said that your biggest role is to work in partnership with private companies to ensure that they have access to potential bilingual employees. We often hear that there is a labour shortage across the country, especially in a minority situation, be it in education, at Air Canada, or in public transit. In the sectors where you work, is the bilingual workforce sufficient to meet those needs? Does the demand exceed what you can supply? If so, how can it be improved? Do people know you and what you do?

**Ms. Abdi Aden:** We are small organizations. Perhaps not everyone knows us. However, we are using new technologies increasingly. We have limited resources, but we are trying to use new technologies to match a pool of candidates in British Columbia with jobs in New Brunswick, for example. To that end, we use virtual communications to make sure that employers who need employees in certain sectors, employees who may not be in their province, are able to find them in British Columbia where there are pools of bilingual francophones who would like to go to work in other provinces. Yes, I think the workforce is available in some sectors. It may not be where the needs are. We have to bring them together. We also have an international recruitment component that ensures we can help employers to recruit internationally if we do not find anyone in Canada. We also provide that option.

**Senator Poirier:** Do you address both sides in the same way?

**Ms. Abdi Aden:** We try to address them both in a balanced way. One of the problems is that, if the employer is not satisfied, we won't hear from them again. We make sure we have employees who are available and who can meet the needs of the employer because we are building relationships with those employers as well. Yes, we work on both sides.

**Senator Poirier:** Do you have trouble meeting the needs of either of the two sides?

**Ms. Abdi Aden:** The one we're struggling with is the employers. They are small businesses. They are scattered and, all too often, they do not post their job offers. Job offers are done through word-of-mouth. So small organizations like us cannot contact all the employees. This does not only affect the francophonie, but the entire Canadian labour market. Job offers are not posted. I would say that 98 per cent of our businesses are

**La sénatrice Moncion :** C'est très bien. Je vous remercie.

**La sénatrice Poirier :** J'aimerais faire un suivi de la première question posée par la sénatrice Moncion. Si j'ai bien compris, vous avez dit que votre plus grand rôle est de travailler en partenariat avec les entreprises du secteur privé pour vous assurer qu'elles aient accès à des employés bilingues potentiels. On entend souvent dire qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre à travers le pays, surtout en situation minoritaire, soit en éducation, du côté d'Air Canada, dans le domaine du transport en commun, et cetera. Dans les secteurs où vous œuvrez, y a-t-il suffisamment de main-d'œuvre bilingue pour répondre à ces besoins? Y a-t-il plus de demandes que l'offre que vous pouvez fournir? Si oui, de quelle façon cela peut-il être amélioré? Est-ce que les gens vous connaissent et savent ce que vous faites?

**Mme Abdi Aden :** Nous sommes de petits organismes. Peut-être ne sommes-nous pas connus de tous. Par contre, nous nous servons de plus en plus des nouvelles technologies. Nous avons peu de moyens, mais nous essayons d'utiliser de nouvelles technologies pour favoriser le mariage entre un bassin de candidats en Colombie-Britannique pour répondre à des emplois au Nouveau-Brunswick, par exemple. Pour cela, nous utilisons les communications virtuelles pour nous assurer que tel employeur qui a besoin d'un employé dans tel secteur qui ne se trouve peut-être pas dans sa province soit en mesure de le trouver en Colombie-Britannique où il y a des bassins de francophones bilingues qui souhaiteraient aller travailler dans d'autres provinces. Oui, je crois que dans certains secteurs la main-d'œuvre est disponible. Elle ne se trouve peut-être pas là où est le besoin. Nous devons favoriser ce mariage. Nous avons aussi un volet de recrutement à l'international qui fait en sorte que si nous ne trouvons personne au Canada, nous serons en mesure d'aider ces employeurs à faire du recrutement à l'international. Nous offrons également cette avenue.

**La sénatrice Poirier :** Répondez-vous aux deux secteurs de façon égale?

**Mme Abdi Aden :** Nous essayons de répondre aux deux de façon équilibrée. Une des problématiques, c'est que si l'employeur n'est pas satisfait, nous ne le revoyons plus. Nous nous assurons d'avoir des employés qui sont disponibles et qui peuvent satisfaire aux besoins de l'employeur, parce que nous créons des relations avec ces employeurs aussi. Oui, nous travaillons sur les deux facettes.

**La sénatrice Poirier :** Y en a-t-il un pour lequel vous avez plus de difficulté à répondre à ses besoins?

**Mme Abdi Aden :** Ceux pour qui nous connaissons des difficultés, ce sont les employeurs. Ce sont de petites entreprises. Elles sont éparpillées et, très souvent, elles n'affichent pas leurs offres d'emploi. Les offres d'emploi se font de bouche-à-oreille. Donc, les petits organismes comme nous ne peuvent pas établir un contact avec l'ensemble des employés. Cela ne touche pas seulement la francophonie, mais tout le marché du travail

very small businesses. The head of the company mentions them, but he does not have enough money to post all his requests. He may leave the position vacant and work 50 hours a week. This is the reality in our communities, in the provinces and territories.

**Senator Poirier:** Thank you.

**Senator Maltais:** Let's focus again on the reform of the Official Languages Act. First, Ms. Abdi Aden, I invite you to contact the Conseil du patronat du Québec. Quebec City has an unemployment rate of 3.5 per cent. Everywhere, we are hiring people, we are training people, we are providing paid internships, and so on. Such a labour shortage has not been seen since the last war. If you have surplus staff, please contact them. It's also good for the Montreal and Eastern Townships areas. They really need workers, and everyone will be very welcome, you can count on it.

Mr. Benedict, you said that the Commissioner of Official Languages could play a preventive role. The role of the Commissioner of Official Languages is to enforce legislation, not to give compliments. In the event of non-compliance, he imposes penalties. This is how the rule of law operates. The Chair of the Canadian Transportation Agency told Air Transat that it made a mistake by letting people wait in two planes and imposed fines on the airline, period. No one beat around the bush with. I personally think the role of the commissioner is to enforce the law. If other organizations want to do prevention, good for them.

I listened to you talk about your agreement with Air Canada. I am pleased to hear that. I do not know whether you have found a lot of employees. I suggested that Air Canada go to CN because it has no problem recruiting bilingual employees. We asked them about it a number of times. Air Canada may be having trouble recruiting staff because it's not looking in the right place. As they say in my part of the country, if you want to pick blueberries, go to a blueberry patch.

I'm trying to figure out where you can fit in the reform of this act, for your benefit and that of the people you are serving, and how we could support that kind of involvement. It's basically a very simple question.

**Mr. Benedict:** I understand your point. It seems that this is the portion of my speech that really grabbed people's attention. Our interpretation may be wrong, but the purpose of the legislation, as it stands, with respect to minorities, is to support the development of the francophone and anglophone minorities.

In the end, if punitive measures alone do not promote the development of the community, is the legislation being enforced? The purpose of this act is to develop those

canadien. Les offres d'emplois ne s'affichent pas. Je vous dirais que 98 p. 100 de nos entreprises sont de toutes petites entreprises. Le chef d'entreprise en parle, mais il n'a pas assez d'argent pour publier toutes ses demandes. Il va peut-être laisser le poste vacant et travailler 50 heures par semaine. Voilà la réalité dans nos communautés, dans les provinces et les territoires.

**La sénatrice Poirier :** Je vous remercie.

**Le sénateur Maltais :** Recadrons-nous sur le sujet de la réforme de la Loi sur les langues officielles. Tout d'abord, madame, je vous invite à communiquer avec le Conseil du patronat du Québec. La ville de Québec connaît un taux de chômage de 3,5 p. 100. Partout, on embauche, on forme des gens, les stages sont payés, et cetera. Il s'agit là d'une pénurie de personnel qui ne s'est pas vue depuis la dernière guerre. Si vous avez du personnel en trop, je vous invite à communiquer avec eux. C'est bon aussi pour les régions de Montréal et de l'Estrie. Elles ont vraiment besoin de travailleurs et de travailleuses, et tous seront très bien accueillis, vous pouvez en être certaine.

Monsieur Benedict, vous avez dit que le commissaire aux langues officielles pourrait être un préventionniste. Le rôle du commissaire aux langues officielles est de faire respecter une loi et non pas de faire des compliments. Si la loi n'est pas respectée, il impose une punition. C'est là le fonctionnement d'un État de droit. Le président de l'Office des transports du Canada a dit à Air Transat qu'elle avait fait erreur en laissant des gens patienter dans deux avions et lui a imposé des amendes, un point c'est tout. Personne n'a joué du violon en s'excusant. Pour moi, le rôle du commissaire est de faire respecter la loi. Si d'autres organismes veulent faire de la prévention, tant mieux.

Je vous entendais parler de votre entente avec Air Canada. J'en suis heureux. Je ne sais si vous avez trouvé beaucoup d'employés. J'avais suggéré à Air Canada d'aller voir le CN, parce qu'il n'a pas de difficulté à recruter des employés bilingues. Nous leur avons posé la question à plusieurs reprises. Si Air Canada a de la difficulté à recruter du personnel, c'est qu'il ne cherche pas à la bonne place. Comme on le dit chez nous, si tu veux ramasser des bleuets, trouve une prairie.

J'essaie de voir comment vous pouvez entrer dans la réforme de cette loi, pour votre bien-être et celui des gens à qui vous offrez des services, et comment nous pourrions appuyer ce genre d'intervention. C'est une question très simple au fond.

**M. Benedict :** Je comprends bien votre point. Il semble que c'est la portion de mon allocution qui a vraiment accroché. C'est peut-être notre interprétation qui n'est pas correcte, mais l'objet de la loi, actuellement, par rapport aux minorités, est d'appuyer le développement des minorités francophone et anglophone.

En fin de compte, si des mesures uniquement pénales ne favorisent pas le développement de la communauté, est-ce que la loi est respectée? Le but de cette loi est le développement de ces

communities. So what we ultimately want is to see the vitality of those communities. We can see that the rate of bilingualism in the country is stagnant. If we look at the statistics from the last census, the people who become bilingual are often francophones in Quebec learning English. As for anglophones across the country, 9.2 per cent of anglophones with English as their mother tongue are bilingual. So that's pretty low.

**Senator Maltais:** Let's look at Air Canada, which is often in default. If the Commissioner of Official Languages reviewed the passenger complaints and told Air Canada that: (1) it should reimburse the 325 passengers on board; and (2) it would be fined \$500,000 for failing to comply with the Official Languages Act, don't you think Air Canada would go knocking on your door asking for employees right away? The goal of the punitive action is to enforce the law. Since the Commissioner has quasi-judicial powers, he can do so. He alone can do that, but he cannot travel across Canada with Air Canada and tell them to find bilingual personnel; that's not his role. It is Air Canada's role to comply with the act by finding bilingual people.

I think the future Commissioner of Official Languages will absolutely have to have this arrow in his quiver to enforce the law, otherwise it will get lost in the shuffle again. That's been the case for 50 years. We have had the same problem for 50 years, with the same companies. To enforce the law, you need a big stick.

**Ms. Abdi Aden:** That would mean that the Commissioner of Official Languages must also penalize government institutions.

**Senator Maltais:** Certainly.

**Ms. Abdi Aden:** I agree.

**Senator Maltais:** I asked the President of the Treasury Board the same question, and he gave me the same answer as you. He said, "Certainly." You can find his answer in the transcript of the meeting.

**Mr. Benedict:** If we use the stick approach, I think we would need consistency. If it's used for the aviation industry, it would have to be —

**Senator Maltais:** How do you think the Act to amend the Charter of the French language and Bill 101 were implemented in Quebec? With a big stick. That's the only thing people understood. They got the message, and that solved the problem.

**The Chair:** Thank you very much. That concludes the meeting with our witnesses. My sincere thanks for your presentations and for your answers to our questions. You have

communautés. Donc, ce que nous voulons, au final, c'est voir l'épanouissement de ces communautés. On voit que le taux de bilinguisme au pays est stagnant. Si on regarde les statistiques du dernier recensement, les gens qui deviennent bilingues sont souvent des francophones du Québec qui apprennent l'anglais. Dans le cas des anglophones dans l'ensemble du pays, c'est 9,2 p. 100 des anglophones de langue maternelle qui sont bilingues. C'est donc assez bas.

**Le sénateur Maltais :** Prenons Air Canada, qui est souvent délinquante. Si le commissaire aux langues officielles examinait les plaintes des passagers et disait à Air Canada 1) qu'elle devrait rembourser les 325 passagers qui étaient à bord; 2) qu'elle aurait une amende de 500 000 \$ à payer parce qu'elle n'a pas respecté la Loi sur les langues officielles, pensez-vous qu'Air Canada n'irait pas cogner rapidement à votre porte en demandant du personnel de façon urgente? C'est une action punitive pour faire respecter la loi. Le commissaire a des pouvoirs quasi judiciaires, il peut le faire. Lui seul peut le faire, mais il ne peut pas parcourir le Canada avec Air Canada et lui dire de trouver du personnel bilingue, ce n'est pas son rôle. C'est le rôle d'Air Canada de respecter la loi en trouvant des gens bilingues.

Je crois que le futur commissaire aux langues officielles devra absolument avoir ce maillon de la chaîne entre les mains pour faire respecter la loi, sinon cela va se perdre encore dans les dédales. C'est ce qui se passe depuis 50 ans. On a le même problème depuis 50 ans, avec les mêmes entreprises. Il faut absolument utiliser un bâton pour faire respecter la loi.

**Mme Abdi Aden :** Cela voudrait dire que le commissaire aux langues officielles doit aussi punir les institutions gouvernementales.

**Le sénateur Maltais :** Certainement.

**Mme Abdi Aden :** Je suis d'accord.

**Le sénateur Maltais :** J'ai posé la même question au président du Conseil du Trésor, et il m'a donné la même réponse que vous. Il m'a dit : « Certainement. » Vous pouvez trouver sa réponse dans la transcription de la réunion.

**M. Benedict :** Je pense que si on utilise l'approche du bâton, par exemple, il faudrait uniformiser. Si on l'utilise pour le secteur de l'aviation, il faudrait que...

**Le sénateur Maltais :** Comment pensez-vous qu'on a appliqué la Loi modifiant la Charte de la langue française et la loi 101 au Québec? Avec le bâton. C'est tout ce que les gens comprenaient. Ils l'ont compris, et cela a réglé le problème.

**Le président :** Merci beaucoup. Cela conclut la séance avec nos témoins. Je tiens à vous remercier sincèrement de vos présentations et de vos réponses à nos questions. Vous avez su illustrer vos arguments avec des exemples très concrets. Nous

illustrated your arguments with very tangible examples. Thank you very much for coming to meet with us this evening.

We will continue the meeting in camera, honourable colleagues.

**The Chair:** Honourable senators, we are resuming the public session. We need a motion to have the budget application for the special study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act for the fiscal year ending March 31, 2018, approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

The budget summary is as follows. For activities, public hearings and the fact-finding mission to Manitoba, the total amount is \$68,000.

**Senator Maltais:** I move the motion.

**The Chair:** The motion has been moved by Senator Maltais. Honourable senators, is it your pleasure to adopt the motion?

**Some hon. members:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried. That brings our meeting to an end this evening.

(The committee adjourned.)

vous remercie énormément d'être venus nous rencontrer ce soir.

Nous allons poursuivre la séance à huis clos, chers collègues.

**Le président :** Honorables sénateurs, nous reprenons la séance publique. Nous avons besoin d'une proposition pour que la demande de budget aux fins de l'étude spéciale sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018 soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Le sommaire du budget est le suivant. Pour les activités, les audiences publiques et la mission d'information au Manitoba, la somme totale est de 68 000 \$.

**Le sénateur Maltais :** Je propose la motion.

**Le président :** La motion est proposée par le sénateur Maltais. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** La motion est adoptée. Cela met fin à notre séance de ce soir.

(La séance est levée.)

---



WITNESSES

**Monday, December 4, 2017**

*Réseau de développement économique et d'employabilité:*

Roukya Abdi Aden, Manager, National Coordination;  
Sébastien Benedict, Manager, Government and Community  
Relations.

TÉMOINS

**Le lundi 4 décembre 2017**

*Réseau de développement économique et d'employabilité :*

Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale;  
Sébastien Benedict, gestionnaire, Relations gouvernementales et  
communautaires.